

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

M. Thomson: J'ai une objection à formuler, monsieur l'Orateur. Je me rends compte que le système de sonorisation n'est pas encore très au point. Je me demande ce que l'on va faire pour y remédier.

Des voix: Bravo!

M. Thomson: Je ne suis pas certain que M. l'Orateur m'ait entendu.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. J'avais du mal à saisir les propos du député. Tout ce que je puis faire, je crois, c'est de répéter au député et à la Chambre que nous avons des difficultés d'ordre mécanique et technologique avec le nouveau système. On m'assure qu'en fin de compte, il fonctionnera bien. Nous devons donc mettre la patience des députés à l'épreuve pendant quelques jours encore. On espère que d'ici la fin de la semaine, on aura réussi à supprimer tous les parasites du système de sonorisation.

M. Winch: Monsieur l'Orateur, devons-nous donner à l'expression «en fin de compte» le sens qu'elle a lorsqu'elle sort de la bouche d'un ministre?

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

• (3.10 p.m.)

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE SOUTIEN DE L'EMPLOI

MESURE TENDANT À ATTÉNUER LES EFFETS NÉFASTES DES SURTAXES ÉTRANGÈRES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 8 septembre, de la motion de l'honorable M. Pepin proposant que le bill C-262, ayant pour objet de soutenir l'emploi au Canada en atténuant les effets néfastes qu'entraînent pour l'industrie canadienne l'imposition de surtaxes étrangères à l'importation ou autres mesures dont les effets sont analogues, soit lu pour la 2^e fois et envoyé au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques, et de l'amendement de M. Salzman (page 7633).

M. Ian Wahn (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, je commençais à peine mon discours sur le bill C-262 quand la Chambre s'est ajournée hier. Je passe maintenant aux arguments de certains membres de l'opposition.

C'est, je crois, l'ancien chef de l'opposition officielle, le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) qui ne cessait de répéter que le devoir de l'opposition est de s'opposer. Il ressort clairement du débat que pour remplir son devoir l'opposition a dû chercher midi à quatorze heures pour s'attaquer au projet de loi. Elle a même dû faire preuve d'une grande imagination. Je prendrai le peu de temps que j'ai cet après-midi pour traiter de certains arguments qui sont des prodiges d'imagination.

Tous les députés reconnaissent que la surtaxe américaine pourrait sérieusement menacer l'emploi au Canada. Ils admettent aussi qu'une mesure législative s'impose. De ce point de départ, les oppositionnels, par un raisonnement d'une logique étonnante, soutiennent que nous pré-

sentons le bill pour nous excuser et convaincre les Canadiens que la surtaxe américaine est la cause du degré de chômage qui existait au Canada avant son imposition. Que ce serait donc là une belle œuvre de persuasion et quelle haute opinion les oppositionnels doivent avoir de l'éloquence du gouvernement et de ses députés!

L'hon. M. Stanfield: Avec des amis comme ça, on n'a pas besoin d'ennemis.

M. Wahn: Non, monsieur l'Orateur. Nous ne cherchons pas, en présentant cette loi, à blâmer les États-Unis du niveau de chômage qui existait avant l'imposition de la surtaxe. Nous la présentons pour empêcher qu'elle n'aggrave encore la situation.

Au cours du débat, les députés de l'opposition ont aussi eu des paroles dures parce que le gouvernement a agi rapidement et s'est plaint à Washington de l'application de la surtaxe au Canada et qu'il a demandé une exemption. La métaphore préférée, et de loin—peut-être parce qu'elle a d'abord été employée par le chef de l'opposition officielle (M. Stanfield)—envoyait nos ministres «bonnet à la main». D'autres députés de l'opposition ont été plus durs. Ils ont parlé de ministres qui sont allés «quêter» ou «ramper aux pieds des Américains». Je demande ceci aux députés de l'opposition vu les répercussions extrêmement graves de la surtaxe sur le Canada, ce que tous les partis reconnaissent, qu'auraient-ils eu à dire si le gouvernement n'avait pas protesté sur-le-champ, s'il n'avait pas expliqué aux autorités américaines pourquoi le Canada devrait en être exempté? J'admets que la décision des États-Unis est radicale, surtout si l'on songe qu'ils l'ont prise sans consultation préalable avec leurs principaux partenaires commerciaux.

Mais même si cette décision nous blesse profondément, devons-nous user de représailles au risque de nous engager dans une guerre commerciale avec les États-Unis?

Notre population dépasse à peine les 20 millions d'habitants; la leur, de beaucoup les 200. Plus important encore, comme le ministre des Finances (M. Benson) l'a signalé, la valeur de nos exportations chez nos voisins représente environ un neuvième de notre produit national brut. Notre commerce avec les États-Unis représente environ un millième de leur produit national brut. Il est évident que si nous usons de représailles et nous nous engageons dans une guerre commerciale avec les États-Unis, que nous serions les vaincus. Il est donc clair que nous devons réprimer notre indignation. Nous ne devons pas exercer de représailles. Nous devons plutôt nous poser la question suivante: Comment pouvons-nous protéger le Canada contre l'effet de la surtaxe tout en évitant le risque d'une guerre commerciale avec les États-Unis? Le bill à l'étude constitue la réponse du gouvernement à cette question.

Cette mesure législative prévoit un fonds de 80 millions de dollars destiné aux industries dont les produits sont frappés par la surtaxe, pourvu qu'elles maintiennent leur niveau d'emploi et satisfassent aux conditions énoncées dans la loi et les règlements y afférant. La solution n'est peut-être pas parfaite, mais elle est sensée. Pour nous en convaincre, examinons certaines des objections et des solutions de rechange présentées par l'opposition au cours de ce débat.